

Communiqué de presse

Nantes, le 20/11/2013

La CCI Nantes St-Nazaire abonde les Plateformes d'Initiatives Locales de Loire-Atlantique d'un montant de 300 000 €

Dans le cadre de « Croissance 44 », un plan d'actions exceptionnel, en faveur des TPE et PME de Loire-Atlantique, la CCI Nantes St-Nazaire abonde les fonds des Plateformes d'Initiatives Locales du département pour la mise en place de prêts de croissance.

L'accompagnement financier des TPE de notre département

Les difficultés d'accès au financement sont l'un des freins majeurs à la création d'entreprise et plus particulièrement à la création d'une TPE et de son primo développement. Il est en effet de plus en plus difficile d'inciter les banques à soutenir un projet de création d'entreprise via un financement bancaire.

Dans ce contexte, des mesures fortes en faveur des entreprises sont plus que nécessaires ! C'est pourquoi la CCI Nantes St-Nazaire a initié en 2013 un plan d'accompagnement des entreprises, baptisé « Croissance 44 », dont l'objectif est de permettre aux TPE/PME de mieux anticiper les évolutions économiques pour s'y adapter.

Un des axes de « Croissance 44 » est le renforcement des capacités de financement des entreprises. C'est-à-dire, la facilitation du financement des PME/TPE dont les projets de développement peinent à voir le jour, notamment du fait de la faiblesse de leurs fonds propres.

C'est dans ce cadre qu'il a été décidé d'abonder les fonds de prêts des PFIls du département (Initiative Loire Océan – Initiative Pays de Retz Atlantique – Initiative Grand Lieu Machecoul et Logne - Initiative du Vignoble Nantais - Initiative Pays d'Ancenis – Initiative Loire Atlantique Nord - Initiative Nantes) d'un montant de 300 000 €.

Principalement destiné à renforcer le dispositif « Prêt d'Honneur Croissance », initié par le Conseil Régional des Pays de la Loire, cet abondement CCI a aussi pour vocation d'optimiser le primo développement des jeunes entreprises et de favoriser la création d'emploi, grâce aux prêts de développement à taux zéro.

Les Plateformes d'Initiatives Locales aux côtés des jeunes entreprises

Grâce à ces prêts, chaque Plateforme d'Initiatives Locales participe à la croissance des jeunes entreprises de son territoire, et donc au développement économique local. Grâce aux liens avec les collectivités locales, les entreprises, les réseaux d'experts et les réseaux d'accompagnement, les plateformes sont très ancrées sur leur territoire d'intervention.

La CCI Nantes St-Nazaire et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat sont depuis longtemps investis auprès des 7 plateformes du département Loire-Atlantique par la mise à disposition de ressources et de moyens.

Chiffres clés en 2012 :

- **813** projets accueillis dans les PFILs
- **365** prêts d'honneur à taux zéro accordés
- Montant total accordé : **2 055 000 €**
- Prêts bancaires mobilisés : **17 996 000 €**
- Emplois créés ou maintenus : **689**

Contact presse : Marie Le Saint, T. 02 40 44 60 82, M. 06 12 25 21 98, m.lesaint@nantes.cci.fr

Siège : Centre des Salorges - 16, quai Ernest Renaud - CS 90517 - 44105 Nantes Cedex 4

Hôtel Consulaire - 35, avenue du Général de Gaulle - CS 70405 - 44602 Saint-Nazaire Cedex

T. 02 40 44 60 00 - F. 02 40 44 60 90 - Ets public - N° SIREN 130 008 105 - APE 9411 Z - www.NantesStNazaire.cci.fr